

Lutry

24 juillet 1917

Monsieur P O I T R Y , Président de la Société de
sauvetage de & à C O P P E T

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 18 courant par laquelle vous nous informez que votre société a décidé, dans son assemblée du 16 juillet, de demander sa rentrée dans le giron international. Cette décision, dont nous sommes heureux, sera communiquée au Comité Central dans sa prochaine séance, fixée au 19 août.

Nous ne doutons pas que les conditions contenues dans notre lettre du 20 octobre 1914 ne soient maintenues; aussi, pour gagner du temps et permettre au Bureau d'examiner les demandes d'admission, prévues sous chiffre 3 des conditions, avant la séance du Comité Central, ces demandes - avec déclaration médicale pour les membres participants à la Caisse de secours - pourraient être remplies dès maintenant et nous parvenir vers le 15 août. Les formulaires nécessaires vous seront envoyés aussitôt que vous nous aurez indiqué le nombre (approximatif) dont vous avez besoin.

Votre participation aux courses régionales, lesquelles remplacent très modestement pendant la guerre les concours organisés précédemment le jour des assemblées générales, sera accueillie avec plaisir.

Il était prévu que des courses régionales seraient organisées dans le Petit-lac et dans le Haut-lac, mais ensuite de diverses circonstances celles du Petit-lac ne peuvent avoir lieu cette année. En conséquence

toutes les sections sont invitées à participer aux courses du Haut-lac qui auront lieu à Lutry le 19 août après-midi.

Voici la circulaire que ~~la~~ section de Lutry a envoyée en vue des inscriptions. Vous voudrez bien y répondre directement.

Veillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations les plus cordiales.

Pour le Bureau du Comité Central

Le Président,

Le Secrétaire,